

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION

=====

Le 3^{ème} Vice-Président

Président délégué à l'Union Inter Parlementaire – (UIP)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

=====

ALLOCUTION

de

**L'Honorable Hamidou TRAORE ;
3^{ème} Vice-Président du Conseil national de Transition
à la 153^{ème} Assemblée de l'UIP
Arusha en République Unie de Tanzanie.**

5 au 9 octobre 2026

- Monsieur le Président du Parlement de la Tanzanie,
- Madame la Présidente de l'Union Interparlementaire,
- Monsieur le représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies,
- Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Parlements membres de l'UIP,
- Mesdames et Messieurs les représentant(e)s des Organisations internationales et des missions diplomatiques,
- Mesdames et Messieurs les participant(e)s, distingué(e)s invité(e)s,

En vos qualité, rang et grade, tout protocole observé,
Bonjour.

Permettez-moi, au nom des plus Hautes Autorités de la Transition du Mali :

- Son Excellence le Général d'Armée, Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat,

- L'Honorable Général de Corps d'Armée Malick DIAW, Président du Conseil national de Transition, de rendre grâce à Allah, le tout puissant miséricordieux qui a permis la tenue de cette session de la 153^{ème} Assemblée de l'UIP et ses réunions connexes ici à Arusha.

Je salue et remercie les collègues Honorables membres du Parlement et le peuple tanzanien pour la qualité de l'accueil.

Madame la Présidente,

Honorables collègues, et invités.

C'est un honneur pour le Conseil national de Transition, l'organe législatif de la transition du Mali ainsi que notre délégation de prendre la parole ici à Arusha.

Cette rencontre entre parlements se doit de porter une réflexion dense et participative, qui renforce la bonne gouvernance.

Honorables collègues,

Mesdames et Messieurs,

Les parlements sont particulièrement bien placés pour évaluer les indicateurs de bonne gouvernance, qui se mesure à l'aune des résultats concrets qu'elle a produit dans la vie des populations.

A partir de l'expérience du Mali et dans notre espace commun de la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel - AES, l'inclusion n'est pas une faveur mais se traduit par :

- L'Inclusion des femmes,
- L'Inclusion des jeunes,
- L'Inclusion des autorités traditionnelles et coutumières.

Honorables collègues,

Mesdames et Messieurs,

Au Mali, les plus Hautes Autorités de la Transition ont proclamé les principes suivants qui guident l'action publique au Mali :

- Le respect de la souveraineté du Mali,
- Le respect des choix de partenariat et des choix stratégiques opérés par le Mali,
- La prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans toutes les décisions.

Nos concitoyens attendent de notre organisation, des résultats au regard des sommes colossales allouées pour représenter le pays dans ces rencontres internationales sans recevoir des retombés.

Je vous remercie.

Bamako, le 5 octobre 2026

Hamidou TRAORE

Officier de l'Ordre National